LES SITES CHILIZ-AI.COM - CHILIZ-AI.IO - CHILIZ-AI.NET - CHILIZ-AI.PRO - VIPCHILIZ.COM - VIPCHILIZ.NET

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Les sites proposent comme une multitude d'autres des opérations de trading. Ils ne sont évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Ils ne peuvent donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable !

Les sites internet

Le site vipchiliz.net

Il a été créé le 17/11/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/vipchiliz.net

Le site vipchiliz.com

Il a été créé le 17/11/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/vipchiliz.com

Le site chiliz-ai.pro

Il a été créé le 05/11/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/chiliz-ai.pro

Le site chiliz-ai.net

Il a été créé le 16/07/2026 Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/chiliz-ai.net

Le site chiliz-ai.io

Il a été créé le 26/08/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/chiliz-ai.io

Le site chiliz-ai.com

Il a été créé le 16/07/2026. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/chiliz-ai.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 59 42 17 60
Le numéro 01 59 42 41 02

Il est aussi utilisé par le inblocks-ai.com connu de l'ADC France

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-inblocks-ai-com/

Le numéro 01 78 77 23 28
Le numéro 01 78 91 88 59

Nous disposons de 20 autres numéros ajoutés dans notre base mais non publiés pour ne pas alourdir cet article.

Les faux noms

Il est utilisé :

- Mme Claudia BERGER

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading.

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte néerlandais ayant l'IBAN NL79 FNOM 0851 7013 98 ouvert au nom de la société VDM Public Group B.V.

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'un site étranger à cette arnaque.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.